



APPAREILLAGE DE MANOEUVRE ET PROTECTION

L'appareillage de manoeuvre et protection (disjoncteur, fusible, interrupteur, contacteur) d'une batterie de condensateurs haute tension doit tenir compte des trois contraintes suivantes :

- . capacité à l'enclenchement à supporter des courants transitoires importants
- . capacité à l'ouverture à assurer une coupure sans réamorçage (à l'instant de la coupure, la batterie peut être chargée à la pleine tension)
- . capacité à supporter en régime établi un courant permanent efficace correspondant au minimum à 1,43 fois le courant nominal 50 Hz de la batterie

Les organes de manoeuvre à coupure sous vide ou dans le SF₆ conviennent parfaitement à la manoeuvre et protection des batteries de condensateurs.

Les services techniques d'ALPES TECHNOLOGIES peuvent vous conseiller dans le choix de l'appareil de manoeuvre et protection adapté à votre batterie de condensateurs.